

tion à l'Université d'automne, il nous faut aller vers une «sobriété joyeuse». Non seulement ce sont les types et méthodes de production qui sont en cause, mais aussi le rôle des entreprises. Ces dernières devront prendre en charge la totalité du processus dans le cadre d'une responsabilité sociale qui interdirait, de fait, de renvoyer vers la collectivité le soin de régler ses nuisances et ses effets négatifs sur l'environnement. Elles devront concevoir un mode de production économique en ressources, respectueux des femmes et des hommes qui y travaillent. La conception qui fait d'une entreprise une entité régie par son propre développement et renvoyant les conséquences de ce qu'elle fait vers l'extérieur n'est pas ou plus tenable.

En un mot, ce que les économistes appellent les «externalités» n'apparaît plus comme une représentation acceptable des responsabilités. Comment? C'est là que peut-être la proximité entre l'économie sociale et les droits de l'Homme prend de la force: si la crise est systémique, la vulnérabilité est différentielle, comme le montrent régulièrement les conséquences de toutes les catastrophes naturelles. Katrina, dans le pays le plus riche du monde, a permis «d'assainir» la Nouvelle-Orléans, de la vider des ses populations pauvres et noires...

L'enjeu est tel que la proximité, la communauté de vue et de personnes entre les acteurs de l'économie sociale et les militants des droits de l'Homme ne sont plus suffisantes. La question de l'heure est d'en faire un axe stratégique et non plus une possibilité.

Nous ne nous livrons donc pas à une captation de ressources nouvelles mais intéressons-nous à la construction de convergences entre deux secteurs (voir encadrés), lesquels devraient passer d'une coexistence plus ou moins complice à la construction d'une stratégie de développement commun. ●

Les partenariats en 2009

Crédit coopératif, «Cafés des droits de l'Homme»

La démarche de partenariats, si elle n'est pas nouvelle à la LDH, a connu dans ce mandat une accélération certaine. L'action s'est poursuivie avec le Crédit coopératif, essentiellement par l'ouverture du Codesol (Codevi solidaire), qui permet d'affecter volontairement une partie d'épargne personnelle vers le don à la LDH, et par une nouvelle offre commune d'épargne solidaire en direction des jeunes (Livret jeune, dont tout ou partie des intérêts sont versés à la LDH). Enfin, pour aider la LDH à élargir son influence, cette banque mutualiste soutient le développement des «Cafés des droits de l'Homme». Les responsables de ces lieux de convivialité, sensibles à nos valeurs, s'engagent à accueillir au moins trois fois par an des rencontres d'échanges et de débats organisés par la LDH, et à apposer sur leur vitrine les affiches et autocollants aux logos du Crédit coopératif et de la LDH. L'objectif est à la fois d'aller à la rencontre de nouveaux publics, notamment les jeunes, usagers de ces lieux, et de marquer de manière constante la présence de la LDH dans la commune. Plusieurs sections comme Troyes, Paris 18, Caen, Voiron ou Grenoble les ont déjà mis en place avec un succès indéniable.

La Mutuelle des étudiants (LMDE) et l'Unef

La LDH a ouvert un travail plus suivi avec la LMDE et l'Unef, sur la base d'une participation conjointe à la réflexion sur la protection sociale collective et la promotion des droits de l'Homme chez les étudiants, qui doit se décliner sur plusieurs axes et mois. La LMDE et l'Unef souhaitent notamment organiser, dans les principales villes universitaires, avec les sections locales de la LDH, une série de débats portant sur diverses thématiques (droits sociaux des étudiants, étudiants étrangers, Europe de l'éducation, communautarismes...). La LMDE a notamment publié dans ses revues plusieurs articles rédigés par la LDH sur les questions de droit au logement, de libertés d'expression etc. Actuellement le partenariat se poursuit autour de la rédaction d'un guide pratique des droits des étudiants, et de la mise en place d'une permanence téléphonique juridique dédiée aux étudiants. Ce partenariat est essentiel.

D'une part, il permet à la LDH et à ses partenaires, LMDE et Unef, d'affirmer un certain nombre de droits dans un contexte gouvernemental porté sur la régression des droits sociaux, et de donner aux étudiants des clés pour analyser les sujets clivant dans notre société. D'autre part, ces débats s'inscrivent dans la dynamique, engagée depuis le 7 mai dernier, d'ouverture de la LDH aux plus jeunes, contribuant ainsi à son renforcement et à son renouvellement.

La Macif

En 2008 la LDH a mis en place le partenariat avec la Macif. La Macif est une «société d'assurance mutuelle dont l'action repose sur des valeurs et des règles éthiques dans le but de répondre, de façon optimale, à ce qui constitue une tendance profonde des sociétés contemporaines: le besoin de sécurité individuel et collectif».

La Macif place le sociétaire au centre de ses préoccupations. Dans sa qualité d'assuré, mais aussi de citoyen responsable. Dans le cadre de son projet d'entreprise la Macif souhaite que des organisations qui lui sont proches l'aident dans sa réflexion, notamment sur les mutations sociétales, la contribution au lien social, la non-discrimination, les droits fondamentaux. Le partenariat avec la LDH comporte ainsi plusieurs volets:

- la production de notes de réflexion et de préconisations à destination de la Macif sur des sujets tels que l'égalité d'accès aux soins, la citoyenneté sociale, le droit au logement...
- la participation de la LDH aux travaux du futur Observatoire Macif des mutations sociales;
- la parution d'un numéro spécial d'*H&L*;
- sur demande de la Macif, la réalisation par la LDH d'études spécifiques dans des domaines tels que les droits fondamentaux et la démocratie;
- la participation au débat public sur des problématiques communes des réseaux locaux LDH et Macif, en accord avec les instances nationales;
- l'enrichissement du programme de formation dispensé aux élus et salariés;
- l'encouragement des ligues sociétaires de la Macif à s'engager auprès d'elle pour renforcer le réseau des délégués.

Combat pour la démocratie: les Guinéens face à la junte militaire

Succession de régimes autoritaires, trafics en tout genre, absence de libertés maintiennent la Guinée dans la misère. Pourtant, de la richesse de ses matières premières à une société civile aspirant à la démocratie, le pays est riche en atouts. Quelle malédiction poursuit donc le peuple guinéen?

Catherine CHOQUET, universitaire, membre du Comité central et co-animatrice du groupe de travail «Questions internationales» de la LDH



Petit rappel historique... En décembre 2008 disparaissait Lansana Conté, président de la République de Guinée⁽¹⁾, qui tenait les rênes du pays d'une main de fer depuis 1984, grâce à un putsch organisé avec d'autres militaires - qu'il éliminera ensuite - peu après la disparition de Sékou Touré.

Cinquante ans plus tôt ce dernier avait tenu tête à la France en appelant à voter «non» au référendum sur le projet de Constitution visant à la création d'une communauté franco-africaine.

Accueillant le général de Gaulle, chef de l'Etat français, alors en tournée dans les territoires d'outre-mer pour promouvoir ce projet, Sékou Touré, député-maire de Conakry et président du Conseil de gouvernement, avait prononcé le 25 août 1958 un discours resté gravé dans les mémoires, dont ces mots: «Il n'y a pas de dignité sans liberté: nous préférons la liberté dans la pauvreté, à la richesse dans l'esclavage». Le 28 septembre 1958, la victoire écrasante du «non» au référendum en Guinée reste une date mémorable pour les pro-

Chaque période électorale est l'occasion de vagues de répression, d'emprisonnement, le général Lansana Conté refusant de céder toute parcelle de pouvoir. Cette répression est souvent sanglante.

gressistes du continent africain. Ils seront très nombreux à rejoindre le jeune Etat, dont l'indépendance sera proclamée le 2 octobre 1958, pour l'aider à construire son développement. Faut-il rappeler que beaucoup d'entre eux finiront leurs jours dans des camps sinistres tel le camp Boiro, au cœur de Conakry? Aujourd'hui encore, il n'est pas une famille guinéenne qui ne compte dans ses membres une victime de la répression, de la torture, de l'emprisonnement subis tout au long du régime de Sékou Touré. L'un des plus célèbres disparus de ce régime terrible fut le premier secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Boubacar Diallo Telli, mort le 1^{er} mars 1977 après avoir connu le régime de la « diète noire »⁽²⁾ et les tortures indicibles de la « cabine technique » du camp.

Face aux difficultés, celui qui avait soulevé les espoirs de tout un continent, et au-delà, va rapidement voir des complots partout, et accuser de complicité avec l'impérialisme tous ses contradicteurs. Le premier « complot » sera découvert en avril 1960 et donnera lieu à une centaine d'arrestations. Une dizaine de personnes y perdront la vie après avoir subi la torture. Dès lors, Sékou Touré met sous coupe réglée les partis politiques, les syndicats, les organisations de jeunes, de femmes, les associations culturelles... Les attentes de toute une génération disparaissent sous ce régime de terreur.

Des milliers de Guinéens fuient leur pays natal, en particulier des intellectuels et des personnes ayant une formation, portant un nouveau préjudice aux possibilités de développement du pays. La diaspora guinéenne s'installe dans le monde entier. Des familles entières sont ainsi éclatées, entraînant d'ailleurs encore à ce jour des difficultés relationnelles entre les Guinéens de l'extérieur et ceux qui sont restés au pays. Depuis quelques

« **Le poids de la corruption, des détournements, des trafics d'armes, de drogue, l'absence de libertés maintiendront le pays dans la misère et le sous-développement. Tout Premier ministre qui permettra des avancées économiques du pays sera rapidement révoqué par le général-Président, qui y verra un risque de concurrence.** »

(1) La Guinée-Conakry est située en Afrique de l'Ouest. Limitée à l'ouest par l'océan atlantique avec 300 km de côtes, la Guinée est limitrophe des pays suivants : Guinée-Bissau, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone.

(2) La « diète noire » consiste en la privation totale d'eau et de nourriture pendant plusieurs jours.

(3) Les cultures vivrières sont les céréales (riz, maïs, fonio) et les tubercules (manioc, igname, patate douce) et, depuis quelques années, la pomme de terre. La plus grande partie de la production vivrière est utilisée pour l'autoconsommation et seulement 10-15% sont commercialisés. Les cultures d'exportation sont le café, le cacao, le coton, l'huile de palme et l'hévéa.

années, beaucoup de membres de cette diaspora retournent en Guinée, pour s'y installer ou pour appuyer la mise en place d'ONG ou de petites entreprises gérées localement. Certains évaluent aujourd'hui cette diaspora à près de trois millions de personnes.

Volonté de progrès réprimée dans le sang

A la mort de Sékou Touré en 1984, arrive au pouvoir un groupe de militaires, dont Lansana Conté prend la direction. Si son arrivée semble devoir mettre un terme à la dictature établie avec le démantèlement de l'Etat policier du « père de l'indépendance », le rétablissement de rapports de confiance avec les pays voisins, l'ouverture du pays à l'économie de marché... Si, au début des années 1990, Lansana Conté participe au processus de démocratisation que connaissent de nombreux pays africains en adoptant une nouvelle Constitution en 1990 et en proclamant le multipartisme en 1992... C'est rapidement le désenchantement. Elu président en 1993, réélu en 1998 lors d'élections contestées par l'opposition et la communauté internationale, le général Conté se dirige vers une « présidence à vie » en faisant modifier la Constitution en 2001. Pendant vingt-quatre ans, il s'appuie sur l'armée pour museler ses opposants, tout en faisant face régulièrement à des mutineries ou des tentatives de coups d'Etat sévèrement réprimées.

Sous la pression des institutions internationales et des pays partenaires, la Guinée évoluera doucement, connaissant certaines périodes de croissance et d'amélioration des conditions de vie des populations. Mais le poids de la corruption, des détournements, des trafics d'armes, de drogue, l'absence de libertés maintiendront le pays dans la misère et le sous-développement. Tout Premier ministre qui permettra des avancées économiques du pays

sera rapidement révoqué par le général-Président, qui y verra un risque de concurrence.

Les textes guinéens sont pourtant relativement bien rédigés... Mais leur application est inexistante. Chaque période électorale est l'occasion de vagues de répression, d'emprisonnement, le général Lansana Conté refusant de céder toute parcelle de pouvoir. Cette répression est souvent sanglante mais prend parfois des aspects étranges. Ainsi lors de l'élection présidentielle de 1998, Lansana Conté fait emprisonner l'un de ses principaux opposants, Alpha Condé. A Jacques Chirac qui intercède pour obtenir sa libération, le général Conté répond qu'il s'agit « de son détenu personnel » et que cela ne regarde donc que lui ! Malgré cela, petit à petit se développent des partis politiques, des syndicats, des associations, prouvant l'énergie vitale de la société civile guinéenne, traduisant son aspiration profonde à la démocratie et au développement (voir encadré sur le Projeg ci-contre). Mais cette volonté de progrès a souvent été réprimée dans le sang. Sans avoir besoin de remonter très loin dans le temps, il suffit de se remémorer les événements de juin 2006 ou ceux de janvier-février 2007, dont il n'a pas encore été possible de dénombrer le nombre exact de victimes tombées sous les balles de la police ou de l'armée ; événements pour lesquels une Commission d'enquête nationale a été créée, sans pouvoir mener à bien son travail puisque le général Conté l'en a empêché par divers moyens – dont le blocage de son compte bancaire.

Des richesses mais une misère persistante

Pourtant, ce pays regorge de matières premières (minières et naturelles) et de possibilités de développement. Un « scandale géologique », comme l'appellait d'ailleurs Sékou Touré, ce que nombre de Guinéens rappellent



© DR

encore aujourd'hui. La Guinée possède au moins le tiers des réserves mondiales en bauxite, de l'or, du fer et du diamant. C'est un pays à la géographie variée, riche de potentialités grâce aux fleuves qui la traversent et qui en font « le château d'eau de l'Afrique occidentale », à ses forêts, ses plateaux montagneux. Le secteur agricole regroupe 82 % de la population active, tandis qu'il représente seulement 24.8 % du PIB⁽³⁾.

Comment alors comprendre que la Guinée reste l'un des pays les plus pauvres du monde, l'un des derniers du classement dans l'indice de développement du Pnud ? En dépit de la richesse de son sous-sol, ce pays ravagé par la misère connaît un manque d'infrastructures les plus essentielles. Près de 61 % de la population n'a pas accès aux soins de santé, et 38 % à l'eau potable.

Une anecdote pour illustrer ce désastre : en quittant la Guinée fin 1997, on pouvait voir, le soir, à l'aéroport de Conakry des grappes d'étudiants agglutinés

sous les lampadaires des parkings environnants... parce que c'était le seul lieu constamment éclairé. Arrivant le soir à Conakry onze ans plus tard, les réverbères servent toujours de « lieux de travail » pour les étudiants. L'électricité reste « tournante » dans la capitale ; lorsqu'un quartier est desservi, les autres s'en passent. Même chose pour l'eau. Il n'est pas compliqué d'imaginer la situation hors Conakry. Comment expliquer cet état de fait, alors que la Guinée possède tous les atouts pour produire de l'électricité ? Quoique pour certains, c'est l'occasion de faire des affaires : le nombre de groupes électrogènes qui se vend ne cesse d'augmenter... Mais cela ne concerne bien sûr que ceux qui ont les moyens de s'en procurer. Inutile de soulever la question (luxueuse) de la pollution que cela entraîne, tant au plan sonore qu'au plan aérien ! Alors que la Guinée regorge de possibilités agricoles, beaucoup de familles ne mangent pas à leur faim ; c'est le règne de la

Une réunion du Projeg. Petit à petit se développent des partis politiques, des syndicats, des associations, prouvant l'énergie vitale de la société civile guinéenne, traduisant son aspiration profonde à la démocratie et au développement.

Le Projeg, ou le renforcement de la société civile

Le Programme concerté de renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) et de la jeunesse guinéenne (Projeg) vise le renforcement des capacités de la société civile en vue de faciliter sa participation à la formulation et à la mise en œuvre des politiques publiques sectorielles de développement. Il est financé d'une part par le ministère français des Affaires étrangères, par les OSC guinéennes, les organisations de solidarité internationale (OSI) et OSC françaises notamment. Le Projeg s'étend sur une phase de quatre années. Il repose sur un partenariat construit entre OSC guinéennes et les OSI d'une part, entre les pouvoirs publics guinéens et français d'autre part. Aide et Action assume la fonction de chef de file du Programme. La LDH participe au Projeg en partenariat avec l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'Homme (OGDH), afin de travailler, ensemble, sur un programme d'éducation à la citoyenneté.

débrouille pour survivre. De 2004 au début 2009, l'inflation est passée de 15 à 40% et, pour la même période, le franc guinéen (GNF) a plongé et perdu 50% de sa valeur. Le taux de change avec l'euro ou le dollar varie au jour le jour.

Le 22 décembre 2008 disparaissait le général Lansana Conté. Le président de l'Assemblée nationale, Aboubacar Somparé, demande l'application de l'article 34 de la Constitution qui prévoit sa désignation comme chef d'Etat par intérim. Mais dès le 23, le capitaine Moussa Dadis Camara, d'abord considéré comme le porte-parole de la junte militaire qui prend le pouvoir sous le nom de Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD), annonce sur les ondes de la radio nationale la dissolution du gouvernement et de toutes les institutions. Il devient rapidement le leader du CNDD et par conséquent le président autoproclamé de la République de Guinée. Son arrivée au pouvoir ressemble à s'y méprendre à celle de son prédécesseur. Souhaitons pour le peuple guinéen que la ressemblance s'arrête là!

Les grandes campagnes de « Dadis »

Dadis, puisque c'est ainsi qu'on l'appelle dorénavant est, depuis, omniprésent sur les ondes (radio et télé) guinéennes, tenant des conférences de presse en direct sur toutes sortes de sujets, sautant de la lutte contre la corruption au patriotisme, en passant par une dissertation sur l'amitié, une adresse à la jeunesse... Ce coup de force est aussitôt dénoncé par les partis politiques guinéens, l'intersyndicale née au lendemain des mouvements de 2007 et le regroupement des associations de la société civile. La communauté internationale dénonce à son tour le coup d'Etat et met en place le Groupe international de contact sur la Guinée (Gic-G), composé notamment de

représentants de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), de l'Union africaine, des Nations unies et de différents bailleurs de fonds de la Guinée dont la France. Des rencontres ont lieu entre le Gic-G et le CNDD en février, mars et mai 2009. Au menu des discussions: l'agenda de la junte, la situation économique, sociale et politique de la Guinée. L'une des conditions posée par le Gic-G est l'organisation d'élections législatives et présidentielles dans des délais rapprochés. Lors de la rencontre de mai, le groupe de contact a rappelé «l'engagement des membres du CNDD et du Premier ministre de ne pas se présenter aux élections» et se réjouit «de la réaffirmation de cet engagement par le président du CNDD lors de l'audience accordée au Groupe».

Une mission conjointe FMI/Banque mondiale s'est rendue en Guinée fin mars. Elle n'a pu que dresser le constat de la gravité de la situation économique et financière, avec un recul des recettes et une augmentation des dépenses. Les premiers mois de l'année 2009 ont vu une forte contraction de l'activité économique avec un recul du secteur minier, un ralentissement des transferts financiers de la diaspora, la position attentiste des entrepreneurs... Et, conséquence de la campagne anticorruption engagée par la junte, le ralentissement du secteur de la construction lié à celui du blanchiment de l'argent de la drogue.

En effet, Dadis a engagé une grande campagne contre les trafics illicites, allant jusqu'à l'arrestation du fils de l'ancien chef d'Etat. Il semblerait que la ville de Conakry se soit soudain vidée de résidents colombiens et nigériens ayant déserté leurs pénates en une nuit. De hauts responsables de la Banque centrale ont dû rendre compte de leurs activités de transferts de fonds sur des comptes de sociétés fictives à l'étran-

«**Dadis a engagé une grande campagne contre les trafics illicites. Mais jusqu'où ira cette campagne? Certaines personnes ayant tiré profit de ces trafics occupant des postes importants aujourd'hui, le risque de déstabilisation au sein de la junte est réel, faisant même craindre l'éventualité d'un autre putsch.**»

ger; des personnes occupant des postes à responsabilité dans la police, au ministère des Mines étaient également interpellées et incarcérées. Certains des interrogatoires, conduits par le nouveau chef de l'Etat en personne, sont retransmis sur les ondes. Mais jusqu'où ira cette campagne? Certaines personnes ayant tiré profit de ces trafics occupant des postes importants aujourd'hui, le risque de déstabilisation au sein de la junte est réel, faisant même craindre l'éventualité d'un autre putsch.

Les « forces vives » en action

Face à cette situation, plusieurs organisations se sont réunies au sein des « Forces vives », constituées par le Conseil national des organisations de la société civile (CNOSCG), la Coalition nationale des organisations de défense des droits humains (CNODDH), qui rassemble une quarantaine d'organisations, et l'Inter-centrale syndicale CNTG/USTG, élargie à l'ONSLG/UDTG. Ces organisations sont des interlocuteurs permanents de toutes les instances nationales ou internationales impliquées dans le processus engagé aujourd'hui en Guinée. Mieux, elles sont à l'initiative et ont d'ores et déjà proposé un chronogramme pour l'organisation des élections législatives et présidentielles: le 11 octobre 2009 (élections législatives), le

13 décembre 2009 (élections présidentielles - premier tour), et le 27 décembre 2009 (élections présidentielles - deuxième tour). Cette proposition a été acceptée par le CNDD, qui a renouvelé son engagement pour un retour à l'ordre constitutionnel. Auparavant devront être réalisées dans la transparence la mise à jour du fichier électoral, sa correction et sa publication, la confection et la distribution des cartes d'électeurs et l'adoption par ordonnance de la loi fondamentale révisée. Cette révision sera conduite par le Conseil national de transition (CNT), dont la mise en place effective devrait être consacrée par une ordonnance.

Dans l'agenda des « Forces vives » se trouvent également l'accès équitable aux médias pour toutes les parties prenantes à la transition, la fin des violations des droits de l'Homme et de l'impunité des actes commis par des hommes armés en uniforme. En effet, il n'est pas rare aujourd'hui que des groupes de militaires « incontrôlés » se livrent au pillage et à des violences diverses contre des particuliers, connus ou non. «Le gouvernement doit discipliner les soldats», titre un rapport publié fin avril par Human Rights Watch. Et à un horizon un peu plus lointain, les « Forces vives » entendent également que soit faite la lumière sur les crimes de la première République et que la Commission d'enquête sur les exactions commises en 2006 et 2007 mène ses activités à terme. La mobilisation de la société civile guinéenne est vraiment impressionnante. Malgré une situation très critique à différents points de vue, il est surprenant de constater la force des espoirs manifestés par les citoyens mobilisés dans les différents collectifs. Leur attente, la réalisation d'un rêve caressé depuis l'indépendance: voir enfin la Guinée marcher vers la démocratie et le développement. ●

Pour en savoir plus :

<http://info-projeg.over-blog.net/>,
<http://www.hrw.org/fr>,
<http://www.fidh.org>,
http://www.ambafrance-gn.org/france_guinee/,
<http://www.gn.undp.org/>,
<http://www.fao.org/nr/water/aquastat/countries/guinea/indexfra.stm>.

Libertés syndicales à l'encan

Un entretien avec Beatriz Lujan, coordinatrice du Frente Auténtico del Trabajo, l'une des organisations syndicales indépendantes du Mexique, décrit dans un entretien accordé à *Hommes & Libertés* les impacts de la crise, la situation désastreuse des droits syndicaux et plus généralement des droits de l'Homme dans le pays.

Le voyage présidentiel de Nicolas Sarkozy en mai dernier a amené les médias français à se pencher sur le grand voisin du sud des Etats-Unis. Les portraits esquissés à ces occasions évoquent un pays dégradé, tant au plan social que démocratique. Un pays aux prises avec une grande criminalité, arrogante et offensive. Un pays enfin qui a vu ses problèmes économiques et sociaux traditionnels décuplés par la crise économique mondiale. L'entretien que

H&L publie ci-dessous éclaire un aspect à la fois ubuesque autant que scandaleux de la législation du travail. Au point de déclencher une campagne de protestation syndicale internationale.

H&L: Comment caractériser l'état de la démocratie au Mexique, tant au plan politique que social?

Beatriz Lujan: Les élections présidentielles de 2006 ont été entachées de fraudes électorales, les pires de l'histoire du pays. Pour

Après l'élection de Felipe Calderon, la moitié des habitants du pays se sont mobilisés - mobilisations qui durent encore - pour mettre en cause sa légitimité et celle de son gouvernement.

